

SST : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

-  **Durée** 2 jours
-  **Prérequis** Aucun
-  **Nombre de participants** 6 à 10
-  **Public** Tous collaborateurs
-  **Présentiel**
-  **Tarif** à partir de 1500 € HT

*Formation certifiante
sous-traitée par un organisme agréé,
les formateurs étant certifiés SST, PAE
F PSC / PAE F PS*

OBJECTIFS

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PROGRAMME

Contenu pédagogique interactif avec des exposés, des supports de formation projetés, des cas concrets...

Cadre juridique de l'intervention du SST
Réalisation d'une protection adaptée
Examen de la victime, mise en oeuvre de l'action, résultat visé
Alerte et organisation des secours en entreprise
Rôle du SST et organisation de la prévention en entreprise
Mise en oeuvre des compétences, protection et action de prévention
Plan d'organisation de la prévention et information
Ajustement du secours aux victimes

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré à l'issue de la formation

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

**Notre établissement peut proposer un accompagnement
individualisé à chaque apprenant en situation de handicap**